



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Association pour la Restauration de la vallée du lambon et de ses
affluents (ARLA) - Cotisation de la ville de niort année 2007**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

Madame Nicole GRAVAT Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

La ville de Niort est adhérente de l'association pour la restauration de la vallée du Lambon et de ses affluents (ARLA).

Cette association a notamment réalisé en 2006 :

- L'entretien des berges et du lit sur le secteur de Niort, entre le pont SNCF de Souché et le confluent avec la Sèvre Niortaise.
- Une étude spécifique « zones humides », menée par les associations DSNE et GODS, dont le rendu a été effectué fin mars 2007.
- Une campagne d'arrachage de plants de jussie, qui concerne en particulier l'aval du cours d'eau, sur le territoire de Niort.

L'année 2007 est une année de transition, compte tenu de la fin du contrat de restauration entretien de rivière (CRE).
Le programme prévisionnel comprend les mesures qui seront décidées en conseil d'administration suite à l'étude « zones humides » précitée ainsi qu'une ou deux campagnes d'arrachage de jussie qui doivent être menées désormais sans relâche compte tenu du risque d'asphyxie des milieux que fait courir cette plante envahissante, et qui concerne essentiellement l'aval du cours du Lambon, à proximité du confluent de la Sèvre Niortaise sur le territoire de Niort.

De ce fait, le budget prévisionnel fait apparaître un reste à charge de l'ARLA limité à 16 315 €, ce qui correspond par application de la clé de répartition usuelle à une participation de la ville de Niort arrêtée à 8 829 € au lieu de 10504 € qui était le montant indiqué dans le programme pluriannuel.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Donner son accord pour le versement de la cotisation 2007 à l'ARLA soit 8829 € inscrit à notre budget, chapitre 011 fonction 8331 article 6281.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Nicole GRAVAT